

**COMMUNIQUÉ
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE**

YORBEAU ANNONCE LES RÉSULTATS D'ANALYSE DU PROGRAMME DE FORAGE DU LAC GAMBLE AU PROJET ROUYN, AU QUÉBEC ; LE FORAGE SE POURSUIT DANS LES SECTEURS AUGMITTO ET CINDERELLA

Montréal, Québec, le 16 septembre 2021 – Ressources Yorbeau inc. (TSX : YRB) (« Yorbeau » ou la « Société ») est heureuse de rapporter la publication par son partenaire IAMGOLD Corporation (« IAMGOLD ») des résultats d'analyse de son programme de forage au diamant de 2021 réalisé dans la zone du Lac Gamble du projet aurifère Rouyn (« projet Rouyn »). Le projet est situé à 4 km au sud de Rouyn-Noranda, au Québec, et à environ 45 km au sud-ouest de la mine Westwood d'IAMGOLD.

La Société indique des résultats d'analyse issus d'un programme de 7 (sept) forages au diamant, totalisant 1 826 mètres, qui ont été réalisés dans le cadre du programme de forage de l'hiver 2021. Les activités de forage progressent dans les secteurs Augmitto et Cinderella, qui sont situés entre 1 et 3 kilomètres à l'ouest de la zone du lac Gamble, et les résultats seront publiés une fois reçus, validés et compilés.

Les résultats d'analyse contenus aux présentes sont énoncés au tableau 1 plus loin, et comprennent les principaux résultats suivants (une section longitudinale illustrant le programme de forage dans la zone du lac Gamble est jointe au présent communiqué) :

Zone du lac Gamble – zone principale :

- **Trou de forage GA-21-779 :** 7,7 mètres d'une teneur de 2,5 g Au/t
Incluant : 4,7 mètres d'une teneur de 3,5 g Au/t
- **Trou de forage GA-21-780 :** 5,0 mètres d'une teneur de 5,5 g Au/t
- **Trou de forage GA-21-782 :** 3,2 mètres d'une teneur de 16,1 g Au/t
Incluant : 1,2 mètre d'une teneur de 40,6 g Au/t

Dans un communiqué séparé émis par IAMGOLD, Craig MacDougall, premier vice-président, Croissance, d'IAMGOLD a indiqué : « Le programme de forage que nous avons mené au Lac Gamble plus tôt cette année ciblait spécifiquement certaines zones afin d'y déceler des prolongements et de réaliser des trous de forage géotechnique aux fins d'évaluer la qualité de la roche en vue d'une éventuelle exploitation minière sous terre. Les résultats corroborent l'information que nous détenons sur la géologie du gisement, et les caractéristiques géotechniques de la roche correspondent à celles dégagées de notre évaluation initiale. Malgré les difficultés découlant d'un manque de foreuses dans la région, nos travaux d'évaluation continuent de progresser. »

Les deux objectifs du programme de forage au diamant dans la zone du Lac Gamble sont les suivants : 1) réaliser une campagne de forage géotechnique initiale pour recueillir des données préliminaires aux fins d'une analyse de la qualité des unités de la roche hôte en relation avec une méthode d'exploitation minière sous terre et 2) déceler d'éventuels prolongements dans l'axe de plongée le long de la bordure ouest de la zone.

Dans le cadre du programme de forage géotechnique, quatre (4) trous totalisant 720,5 mètres ont été forés, et les données obtenues semblent correspondre aux conditions géotechniques prévues pour soutenir un scénario potentiel de mise en valeur minière souterraine.

Le programme de forage de définition ciblait les prolongements potentiels dans l'axe de plongée vers l'ouest pour lesquelles trois (3) trous de forage au diamant totalisant 1 105 mètres ont été réalisés.

Malheureusement, en raison du démarrage tardif du programme de forage causé par le manque de disponibilité de foreuses dans la région, le programme plus important prévu n'a pas pu être réalisé pendant la saison hivernale, qui est optimale.

Tous les trous de forage recoupaient le corridor cisailé Cadillac-Piché ciblé, qui contient la zone minéralisée du Lac Gamble. Cette zone est associée à une altération d'une largeur qui varie de plusieurs mètres à plus de 10 mètres et présente des quantités variables de carbonisation, de fuchsite et de silicification recoupées par un réseau de stockwerks de veines et de brèches de quartz blanc et de tourmaline brune. Une minéralisation aurifère est observée sous forme de petits grains d'or libre visible et est associée à des quantités mineures de sulfures contenus dans des veinules de quartz-tourmaline. Le trou GA-21-782 a permis de déterminer que la zone pourrait se prolonger davantage en profondeur vers l'ouest.

Prochaines étapes

La pandémie mondiale de la COVID-19 continue de perturber la disponibilité locale des services d'exploration. Toutefois, le forage d'exploration a repris au projet Rouyn en juin, et un programme de forage au diamant de 9 000 mètres qui vise à déterminer le potentiel d'autres cibles en matière de ressources est en cours d'exécution. Les cibles explorées sont les zones Cinderella et Augmitto, qui sont situées plus à l'ouest de la zone du Lac Gamble et, si l'échéancier le permet, la zone Astoria, qui est située à l'est de la zone du Lac Gamble.

Les résultats d'analyse de ce programme de forage seront intégrés aux renseignements géologiques, géochimiques et structuraux existants afin de soutenir l'élaboration et le raffinement d'un modèle de gisement préliminaire sur la propriété en vue d'étayer une première estimation des ressources minérales.

À propos du projet aurifère Rouyn

La propriété aurifère Rouyn est située à quelque 4 km au sud de Rouyn-Noranda, au Québec. La ville de Rouyn-Noranda, qui possède une riche histoire en ce qui a trait aux activités minières, offre de nombreux avantages pour l'exploitation et l'exploration minières, y compris une stabilité politique et sociale, une facilité d'accès et de bonnes infrastructures, des travailleurs chevronnés du secteur minier et l'un des territoires les plus favorables à l'exploitation minière au monde.

La propriété couvre un tronçon de 12 km de la faille Cadillac-lac Larder et contient quatre gîtes aurifères connus qui longent le corridor Augmitto-Astoria de 6 km situé dans la partie ouest de la propriété. Deux des quatre gîtes, Astoria et Augmitto, sont assortis d'une infrastructure souterraine établie et ont fait l'objet de rapports techniques comprenant des estimations des ressources qui ont été précédemment déposés conformément au Règlement 43-101.

La zone du lac Gamble est située entre les gîtes Augmitto et Astoria. Le potentiel des cibles d'exploration au lac Gamble se situe entre 400 000 et 600 000 onces d'or à une teneur se situant entre 7,0 et 8,5 g Au/t. La quantité et la teneur potentielle des cibles d'exploration dont il est fait mention sont de nature conceptuelle puisque les travaux d'exploration réalisés sont insuffisants pour délimiter une ressource minérale. La propriété pourrait être explorée abondamment à l'avenir pour la faire passer au stade de ressource, et il n'existe aucune certitude que la cible d'exploration aboutira à la définition d'une ressource minérale. Les cibles d'exploration sont comparables à des gîtes similaires dans la région, aux modèles de gîtes ou aux résultats de forage initiaux.

IAMGOLD a conclu une option d'achat avec Yorbeau visant le projet Rouyn. Aux termes de cette entente, IAMGOLD peut acquérir une participation de 100 % dans le projet en effectuant les paiements en espèces prévus d'un montant global de 1,5 million de dollars canadiens et en couvrant les dépenses restantes liées à l'exploration d'un montant d'environ 3,7 millions de dollars canadiens (au 30 juin 2021) d'ici décembre 2022. À la fin de cette période, la Société doit réaliser une estimation des ressources conforme au Règlement 43-101, après quoi la Société pourra acquérir, à son gré, une participation de 100 % dans le projet, sous réserve d'une redevance nette à la sortie de fonderie de 2 %, en payant à Yorbeau 15 dollars

canadiens par once de ressource ou 30 millions de dollars canadiens, selon le moindre de ces deux montants.

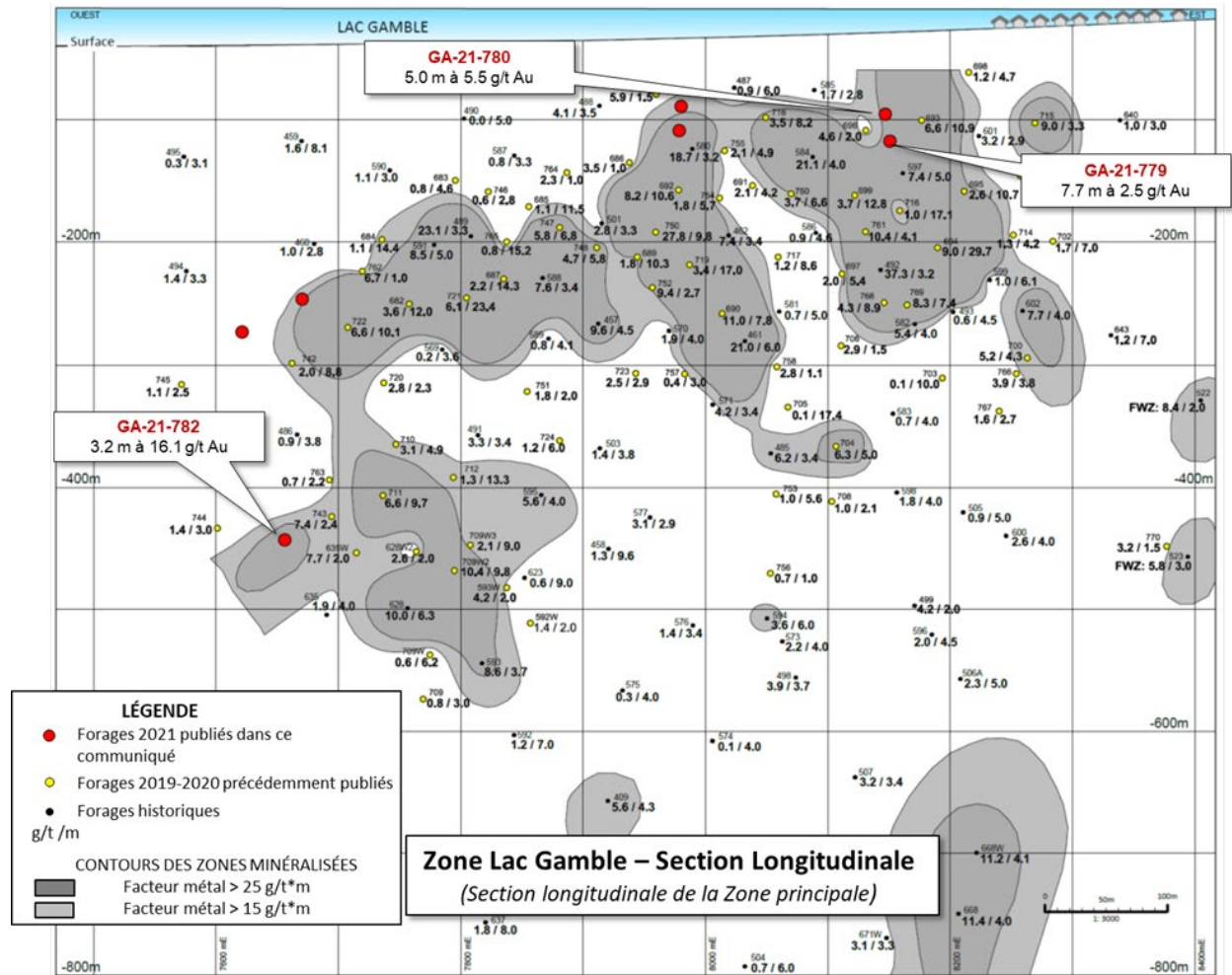


Figure 1– Projet aurifère Rouyn – Section longitudinale de la zone du lac Gamble et principaux résultats d’analyses de 2021

Table 1 : Résultats de forage du projet Rouyn - Programme 2021 de la zone Lac Gamble												
Forage No.	UTM NAD83 Zone 17			AZ (°)	Pendage (°)	Profondeur (m)	De (m)	À (m)	Intervalle (m)	Épaisseur vraie ⁽¹⁾ (m)	Au ^{(2) (3)} (g/t)	NOTE
	Coord. Est	Coord. Nord	Élévation									
GA-21-777	644 630	5 339 756	3 285	180	-45	201.00	105.90	107.00	1.10	1.01	1.12	Zone principale
							159.00	160.50	1.50	1.37	5.87	Zone inférieure
GA-21-778	644 318	5 339 793	3 287	182	-72	285.00	254.20	255.30	1.10	0.83	2.70	Zone principale
GA-21-779	644 801	5 339 806	3 284	180	-45	183.00	142.30	150.00	7.70	7.12	2.49	Zone principale
GA-21-780	644 800	5 339 770	3 282	180	-45	141.00	96.00	98.00	2.00	1.85	5.65	Zone supérieure
												108.15
GA-21-781	644 634	5 339 784	3 288	180	-45	195.50	Résultats négligeables					
GA-21-782	644 297	5 339 900	3 281	190	-81	492.00	437.35	439.50	2.15	1.47	1.23	Zone supérieure
							443.50	446.65	3.15	2.16	16.09	Zone principale
GA-21-783	644 260	5 339 810	3 286	180	-73	328.00	261.00	261.85	0.85	0.64	3.20	Zone supérieure
							282.00	285.30	3.30	2.49	1.56	Zone principale
						1825.50						

Notes:

1. Les épaisseurs vraies des intersections sont de 64 à 93% de l'intervalle de carotte.
2. Les intersections de trous de forage sont généralement calculées selon une teneur de coupure de 1,0 g Au/t et peuvent contenir des intervalles jusqu'à 3 mètres de longueur
3. Les résultats d'analyses ne sont pas plafonnés, mais les sous-intervalles à plus haute teneur sont mis en évidence.

Informations techniques et notes sur le contrôle de qualité

Les résultats de forage contenus dans le communiqué de presse ont été préparés selon les directives de la Norme canadienne 43-101, Information concernant les projets miniers. Les travaux de Yorbeau sont menés sous la supervision de Sylvain Lépine, géo., M.Sc. Il est une « personne qualifiée » (au sens du Règlement 43-101) et a examiné et approuvé le contenu du présent communiqué

La conception du programme de forage et l'interprétation des résultats sont sous le contrôle des équipes géologiques d'IAMGOLD et de Yorbeau, qui comprennent des PQ ayant recours à des protocoles stricts conformes au Règlement 43-101 et aux meilleures pratiques de l'industrie. L'échantillonnage et les résultats d'analyse des carottes de sondages sont soumis à un programme d'assurance qualité et de contrôle de la qualité (AQ-CQ). Les carottes de sondages (taille NQ) sont décrites et les échantillons sont sélectionnés par les géologues, puis coupés en deux à l'aide d'une scie à lame diamantée au site du projet. Une moitié de la carotte est conservée au site à des fins de référence. La longueur des intervalles d'échantillonnage peut varier entre 0,5 et 1,5 mètre, selon les observations géologiques.

Les demi-carottes sont emballées et transportées dans des sacs scellés vers les laboratoires AGAT à Val-d'Or, au Québec, et vers Mississauga, en Ontario. Les échantillons subissent un concassage primaire pour obtenir une taille passant une maille de -10. Une fraction de 1 000 grammes est ensuite pulvérisée à 95 %, passant une maille de -150. AGAT prépare les pulpes analytiques à ses installations situées à Val-d'Or et traite les pulpes à son laboratoire situé à Mississauga, qui est certifié ISO / IEC 17025:2005 par le Conseil canadien des normes. Les échantillons sont analysés en utilisant la pyroanalyse d'une charge de 50 grammes et la finition d'absorption atomique. Lorsqu'un échantillon obtient une valeur d'analyse de plus de 3,0 grammes par tonne, une autre pulpe doit subir une pyroanalyse avec fini gravimétrique. Les carottes qui présentent de l'or visible et les échantillons qui ont obtenu une valeur supérieure à 10,0 g/t sont traitées selon un protocole prévoyant le broyage fin de la totalité de l'échantillon suivi d'une analyse métallique de la totalité de la matière pulvérisée. Dans le cadre de la séquence d'échantillonnage, un double, des blancs et des matériaux de référence certifiés sont insérés pour tous les trous de forage aux fins du contrôle de la qualité.

À propos de Les Ressources Yorbeau inc.

La propriété Rouyn, détenue à 100 % par la Société, contient quatre gîtes aurifères connus dans le corridor Augmitto-Astoria, long de six kilomètres et situé dans la partie ouest de la propriété. La Société a signé une convention définitive en décembre 2018 qui donne à IAMGOLD l'option d'acquérir un intérêt de 100 % dans la propriété Rouyn, et un programme de forage majeur est en cours sur la propriété. Deux des quatre gîtes, Astoria et Augmitto, bénéficient d'une infrastructure souterraine substantielle et ont fait l'objet de rapports techniques qui comprennent des estimations de ressources et qui ont été déposés conformément au Règlement 43-101. En 2015, la Société a élargi son portefeuille de propriétés d'exploration en effectuant l'acquisition de propriétés stratégiques de métaux de base dans des régions à haut potentiel dans la ceinture Abitibi du Québec et de l'Ontario, qui offrent une infrastructure favorable au développement minier. Les propriétés de métaux de base nouvellement acquises incluent le projet Scott, lequel est l'hôte de ressources minérales importantes (voir le communiqué de presse du 30 mars 2017) et sur lequel une évaluation économique préliminaire positive a été récemment complétée.

Des renseignements additionnels concernant la Société sont disponibles sur son site web au www.yorbeauresources.com.

Pour plus de renseignements, veuillez communiquer avec :

G. Bodnar Jr.
Président, Chef des finances
Yorbeau Resources Inc.
gbodnar@yorbeauresources.com
Tel: 514-384-2202

Sylvain Lépine, Géo, M.Sc.
Vice-Président Exploration,
Yorbeau Resources Inc.
slepine@yorbeauresources.com
Tel: 819-277-0577

Sans frais en Amérique du Nord : 1 855 384-2202

Déclarations prospectives : *Sauf lorsqu'il s'agit d'une déclaration portant sur un fait passé, toutes les déclarations figurant dans le présent communiqué, notamment celles concernant les perspectives du projet Rouyn, les résultats de forage, de même que les plans et objectifs futurs, sont des déclarations prospectives qui comportent des risques et des incertitudes. Rien ne garantit que ces déclarations se révéleront exactes. Les résultats réels et les événements futurs pourraient différer considérablement de ceux prévus dans ces déclarations. Yorbeau décline toute obligation de mettre à jour ces déclarations prospectives, sauf si les lois sur les valeurs mobilières applicables l'exigent.*